

## Séance publique

### 1. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

### 2. Clôture provision de trésorerie - Françoise Hugé

Il est observé que des provisions de caisse ont été octroyées pour des raisons historique et qu'actuellement, les caisses n'ont plus raison d'être.

Le Service des Finances constate une caisse non clôturée dans le coffre au nom de Françoise Hugé ( Etat Civil).

### 3. Finances - Compte 2022 CPAS - Approbation

Le compte budgétaire 2022 présente au service ordinaire un mali de 23.058,18 €.

Ce mali s'explique principalement par des prévisions de recettes trop ambitieuses et des dépenses imprévues.

Au niveau du service extraordinaire, il se clôture à l'équilibre.

L'injection de ce mali dans la première modification budgétaire 2023 ne permettra pas l'équilibre après l'adaptation des crédits habituels. Un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire sera envisagé afin de ne pas avoir recours à une demande de dotation communale supplémentaire.

A la clôture de l'exercice 2022 :

- Le fonds de réserve ordinaire s'élève à 22.422,29€
- Le fonds de réserve extraordinaire s'élève à 169.572,18€

### 4. Réalisation d'un audit énergétique et d'un bilan énergétique de l'Ecole communale de Givry afin d'introduire un dossier de candidature dans le cadre du Plan d'Investissement Exceptionnel dans les bâtiments scolaires - Ratification